

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
Paris Est Marne & Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 3 JUILLET 2023
SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO**

DC 2023-99

OBJET : Attribution d'une subvention d'équipement à la ville de Villiers-sur-Marne pour l'acquisition d'un pupitre d'orientation et d'information dit inclusif à destination des personnes en situation de handicap dans le parc Friedberg situé dans le quartier prioritaire Les Portes de Paris – Les Hautes Noues à Villiers-sur-Marne

Membres en exercice	90
Présents titulaires	63
Ne prend pas part au vote	0
Représentés	19
Absents	8

Votants	82
Abstention	0
Suffrages exprimés	82
Pour	82
Contre	0

Présents :

Charles ASLANGUL, Thierry BARNOYER, Jacqueline BENHAMED, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Thomas BERRUEZO, Valérie BIGAGLI, Bruno BORDIER, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Adrien CAILLEREZ, Christian CAMBON, Olivier CAPITANIO, Gilles CARREZ, Sylvie CHARDIN, Pierre CHARDON, Stéphane CHAULIEU, Véronique CHEVILLARD, Jean-Paul DAVID, Pierre-Michel DELECROIX, Michel DESTOUCHES, Olivier DOSNE, Philippe DUBUS, Michel DUVAUDIER, Delphine FENASSE, Dorine FUMEE, Bernard GAUDIERE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Hervé GICQUEL, Aurélia GIRARD, Pierre GUILLARD, Catherine HERVÉ, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Laurent LAFON, Nadia LECUYER, Philippe LHOSTE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Bénédicte MARETHEU, Jacques J.P. MARTIN, Céline MARTIN, Marc MEDINA, Pierre MIROUDOT, Pascale MOORTGAT, Déborah MUNZER, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Pierre PELLÉ, Philippe PEREIRA, Catherine PRIMEVERT, Germain ROESCH, Christel ROYER, Tatiana SAUSSEREAU, Igor SEMO, Virginie TOLLARD, Pascal TURANO, Céline VERCELLONI, Yann VIGUIE, Jacqueline VISCARDI, Annick VOISIN, Julien WEIL.

Représentés :

Sophie AMAR représentée par Laurent JEANNE, Jean-Philippe BEGAT représenté par Michel OUDINET, Quentin BERNIER-GRAVAT représenté par Céline VERCELLONI, Eveline BESNARD représentée par Marc MEDINA, Geneviève CARPE représentée par Jacqueline BENHAMED, Agnès CARPENTIER représentée par Germain ROESCH, Emmanuel CHAMPETIER représenté par Sylvie CHARDIN, Carole DRAI représentée par Sylvain BERRIOS, Monique FACCHINI représentée par Dorine FUMEE, Téo FAURE représenté par Delphine FENASSE, Benoît GAILHAC représenté par Hervé GICQUEL, Brigitte GAUVAIN représentée par Eric BENSOUSSAN, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Anne KLOPP représentée par Jean-Philippe GAUTRAIS, Pierre LEBEAU représenté par Céline MARTIN, Charlotte LIBERT-ALBANEL représentée par Julien WEIL, Karine PEREZ représentée par Catherine HERVE, Florentine RAFFARD représentée par Adrien CAILLEREZ, Aurore THIROUX représentée par Tatiana SAUSSEREAU,

Absents :

Caroline ADOMO, Rodolphe CAMBRESY, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Florence CROCHETON-BOYER, Nicolas DAUMONT-LEROUX, Christian FAUTRE, Gilles HAGEGE, Nassim LACHELACHE.

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 3 JUILLET 2023

OBJET : Attribution d'une subvention d'équipement à la ville de Villiers-sur-Marne pour l'acquisition d'un pupitre d'orientation et d'information dit inclusif, à destination des personnes en situation de handicap, dans le parc Friedberg situé dans le quartier prioritaire Les Portes de Paris – Les Hautes Noues à Villiers-sur-Marne

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) qui a transféré la compétence aménagement de l'espace à la Métropole du Grand Paris et aux établissements publics territoriaux (EPT), notamment son article 59,

VU la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, notamment ses articles 81, 115, 123 et 148,

VU le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la création de la Métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial n°10 PARISESTMARNE&BOIS dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le budget de l'exercice 2023,

VU la délibération du conseil municipal de Villiers-sur-Marne en date du 27 juin 2023 sollicitant ParisEstMarne&Bois pour subventionner l'acquisition d'un pupitre d'orientation et d'information dit inclusif, à destination des personnes en situation de handicap, dans le parc Friedberg situé dans le quartier prioritaire Les Portes de Paris – Les Hautes Noues à Villiers-sur-Marne,

CONSIDERANT l'intérêt territorial de ce projet dans le quartier prioritaire de la ville de Villiers-sur-Marne,

VU l'avis de la commission Urbanisme, Aménagement, Habitat et Politique de la Ville en date du 26 juin 2023,

DELIBERE

ARTICLE 1 :

ACCORDE à la ville de Villiers-sur-Marne, une subvention d'équipement de 4 900 € pour l'acquisition d'un pupitre d'orientation et d'information dit inclusif, à destination des personnes en situation de handicap, dans le parc Friedberg situé dans le quartier prioritaire Les Portes de Paris – Les Hautes Noues à Villiers-sur-Marne.

ARTICLE 2 :

PRECISE que la dépense correspondante sera imputée sur un crédit ouvert du budget de l'exercice 2023.

ARTICLE 3 :

DEMANDE à ce qu'une information indiquant le soutien financier de ParisEstMarne&bois soit apposée sur le lieu d'implantation.

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20230705-DC2023-99-DE
Date de télétransmission : 05/07/2023
Date de réception préfecture : 05/07/2023

ARTICLE 4 :

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à la présente délibération.

ARTICLE 5 :

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial Paris Est Marne & Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



Le Président,

O. Capitano

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le 5/07/2023
est exécutoire à la date du
en application des articles L.5211-1 et
L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le